

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre message, vous souhaitez connaître ma position s'agissant de la production agricole biologique, je vous en remercie.

Je tiens avant toute chose à vous dire l'attachement que j'ai pour le développement du bio et plus largement pour des modèles de production respectueux de la biodiversité et des conditions de travail.

A ce titre, je suis associée aux dispositions prises par les collectivités où je siége. En effet, des mesures d'accompagnement du conventionnel au bio existent et permettent de faciliter la reconversion et l'installation. Au plan national, députée, je défendrai une meilleure production en donnant les moyens aux producteurs de s'organiser et ainsi peser collectivement dans les filières.

S'agissant de l'accès au foncier, aujourd'hui de nouvelles formes telles les sociétés civiles agricoles ou les GFA émergent, elles doivent être davantage accompagnées, en relation avec des coopératives foncières, des exemples

Plus généralement, je souhaite qu'il y ait une véritable politique nationale en faveur du bio associé aux notions écologiques telles que les filières courtes.

Je reste à votre disposition pour échanger davantage sur ce sujet,

Cordialement,

Annie LE HOUEROU